Collectivité territoriale

Parc naturel régional de Brière

Le Parc naturel régional de Brière est un territoire d'exception, qui regroupe 21 communes, et constitue l'une des plus grandes zones humides de France. Il est géré par le syndicat mixte du PNR de Brière, chargé de mettre en œuvre les projets stratégiques portés dans sa Charte.

Les missions d'un Parc naturel régional de Brière sont de :

- préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels,
- favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie
- aménager le territoire
- informer et sensibiliser habitants et visiteurs
- conduire des actions expérimentales ou innovantes.

Le PNR de Brière met ces missions au service de ses 6 projets structurants :

1. Développer une gestion intégrée des espaces naturels et urbains
2. Se mobiliser face à l'accélération du changement climatique
3. Favoriser l'emploi des matériaux bio et géo-sourcés et le développement d'économies circulaires
4. Encourager la transition agricole et alimentaire du territoire
5. Construire et stimuler une citoyenneté active
6. Consolider l'offre de découverte des patrimoines au service des habitants et du tourisme de nature

Le service Éducation au territoire avec l'aide de l'ensemble de l'équipe du PNR de Brière participent activement à l'éducation des habitants et acteurs du territoire sur ces différents domaines.

Téléphone : 02 40 91 68 68

Mail : info@parc-naturel-briere.fr

Site internet : https://www.parc-naturel-briere.com/

Adresse : France

Facebook : https://www.facebook.com/parcnaturelregionaldebriere

Instagram : https://www.instagram.com/pnrdebriere/

Linkedin : https://www.linkedin.com/in/parc-naturel-r%C3%A9gional-de-bri%C3%A8re-9142141a2/